

PREFACE DE LA DIRECTRICE GENERALE DES COLLECTIVITES LOCALES

Depuis l'apparition des premiers syndicats intercommunaux à la fin du XIX^{ème} siècle, jusqu'à la généralisation de l'intercommunalité à fiscalité propre de nos jours, l'intercommunalité s'est peu à peu ancrée comme une réalité incontournable de la gouvernance territoriale française. Elle constitue aujourd'hui un acteur central, garant des services publics de proximité et des solidarités territoriales.

Au cours des dernières années, la loi a évolué, afin de permettre à chaque territoire d'agir avec plus de souplesse. La carte intercommunale étant dorénavant complétée, il s'agit de donner aux élus locaux les moyens concrets de s'approprier cet outil qu'est l'intercommunalité au service des communes qui la compose, en s'adaptant aux enjeux locaux pour renforcer son efficacité.

C'est tout l'objet de ce guide institutionnel de l'intercommunalité.

Il permet d'approfondir en détail chacun des aspects de ce sujet souvent technique, et d'en discerner les subtilités afin de sécuriser les décisions prises.

Il propose également une vision globale des nombreuses possibilités qui s'offrent aux territoires. Il démontre que l'intercommunalité constitue, pour les élus et les projets qu'ils souhaitent mettre en place, un outil aussi adaptable que puissant. Des souplesses existent, nombreuses, trop souvent méconnues, qu'ils pourront, grâce à ce guide, s'approprier et exploiter.

Je souhaite que ce guide soit utile autant aux agents des préfectures, dont le rôle de conseil et de sécurisation juridique est essentiel, qu'aux collectivités territoriales et à leurs groupements.

Cécile RAQUIN